

*Le Courrier du dimanche 30/11/11*

# Enfin une victoire pour nos généraux

**J**USQU'À 6 700 euros de plus par an pour les onze plus veinards ! Les fonctionnaires, dont les traitements sont gelés pour 2011 et 2012, seront heureux d'apprendre que tous les serviteurs de l'Etat ne sont pas au pain sec. Au ministère de la Défense, la soupe est bonne pour les huiles. En toute discrétion, dès le grade de lieutenant, quelques milliers d'officiers et de généraux ont connu une substantielle augmentation.

Les généraux d'abord : le 29 juillet 2011, un arrêté a fixé les « *conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire* ». Les 126 héros aussi indispensables à la nation que les généraux chargés des « *fréquences* », du « *service militaire adapté* », du « *retour à la vie civile des officiers généraux* », du « *commandement interarmées des hélicoptères* », de la « *coordination de la fonction garde-côte* » ainsi que le chef de « *l'inspection du travail* » (militaire) ont été les mieux servis et gratifiés de 80 à 140 points de

mieux. Soit, à 4 euros le point d'indice, un petit supplément d'âme de 320 à 560 euros par mois, qui s'ajoutent à des traitements dépassant tous les 5 000 euros.

Année préélectorale oblige, leurs subordonnés, eux aussi, ont vu leur ordinaire amélioré par un décret du 4 octobre 2011, avec rappel depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier. Une armada de colonels, lieutenants-colonels, commandants, capitaines et lieutenants ont vu ainsi enfler leur solde. Entre 80, pour les moins vernis, et 404 euros par mois, pour les plus chanceux.

Au ministère de la Défense, on explique que ces douceurs font partie d'un vaste plan de revalorisation entamé avec l'amélioration de la condition militaire, à commencer par la base et les sous-offs. Il s'agissait de ne pas décourager ceux qui n'ont aucune chance de finir dans les étoiles.

Et tout ça sans une grève, sans une manif !

**B. R.**